

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Eric Lanctot

<https://www.cadre21.org/membres/f88cd6be24d5c19f45a179a2>

Date d'obtention : 2024-01-24 02:54:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une situation que trop d'adolescent vivent qui vient perturber beaucoup de sphère de leur vie (physique, psychologique, sociale, judiciaire et financière). Il est important de maintenir l'école comme un milieu sécuritaire et de bien-être pour l'ensemble des élèves. Afin de pas nuire au procédure, il est important de suivre le "protocole" élaboré par la trousse sexto. Ne pas interroger le jeune instigateur. Ne pas regarder et/ou chercher à regarder les images prises de la victime.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va changer effectivement mes interventions particulièrement lors d'une intervention avec une situation de sexto. J'ai et plusieurs de mes collègues a tendance à vouloir investiguer sur les situations que nous avons à gérer. (exemple, lors d'un conflit entre 2 élèves. Je rencontre les 2 élèves, va voir d'autres élèves témoins, valide les dires et les gestes des élèves, etc.) Donc dans la situation du sexto, je vais prendre le protocole élaborer suivre les étapes, récupérer les informations que la victime me donne sur les questions déjà élaborer. Ne pas questionner l'instigateur.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Poser les questions de façon à ne pas influencer les réponses. Porter une attention particulière lors que je rempli le formulaire à l'aide de la victime, à identifier la façon que la situation du sextage à eu lieu; À évaluer le niveau du "comportement sexuel" impliquer dans la situation; Connaître les intentions des personnes dans la situation; Connaître l'employeur de du sextage en question; Bien analyse le tout afin d'avoir une bonne vision d'ensemble. Également, mettre la victime en confiance, la rassurer, prendre soin d'elle. Aussi, travailler en collaboration avec la direction de mon école et le service de police, afin de venir en aide à la victime.